Guide du chef d'établissement

Chaque établissement abonné à CPRO éducation peut créer un ou plusieurs comptes disposant du profil **chef d'établissement**. Ce profil permet de superviser l'ensemble des saisies dans l'application.

Le profil chef d'établissement est créé soit via l'import du fichier SIECLE, soit manuellement via le module de gestion des utilisateurs. Dans les deux cas, c'est l'administrateur qui est responsable de sa création.

Le profil chef d'établissement a accès aux modules suivants :

- Menu général
- Paramètres
- LSL Pro

Le profil chef d'établissement a accès à l'ensemble des modules qui sont accessibles aux enseignants des différents diplômes, mais uniquement en lecture. Pour plus de détails sur le fonctionnement de ces modules, rendez-vous sur les guides enseignants des diplômes correspondants.